

Projet THD 92: fibre ou pas fibre dans les Hauts-de-Seine?

A l'heure où Completel annonce ouvrir son réseau de fibre optique à Asnières-sur-Seine en direction des entreprises, le projet THD 92 (Très Haut Débit) pourrait bien connaître un retard imprévu. Notre confrère lTespresse.fr rapporte que la délégation de service publique (DSP) accordée pour le déploiement du réseau optique sur le département des Hauts-de-Seine pourrait être **remise en cause**.

Une remise en cause prononcée par le rapporteur public du tribunal administratif de Versailles (Yvelines) à la suite de [la plainte de Colt](#) qui poursuivait **le Conseil général du 92 qui avait écarté l'opérateur au profit de Numéricâble**. Plus précisément, Colt regrette que son réseau de fibre noire n'ait pas été pris en compte dans le déploiement des 2600 km de fibres sur le département. Le Conseil général, présidé par **Patrick Devedjan**, ayant préféré délégué l'opération à une société publique d'exploitation ad-hoc, **la Sequalum**, détenue à hauteur de 80% du capital par Numericable.

Avec à la clé, un subvention publique de 59 millions d'euros alors que Sequalum (consortium réunissant Numéricâble, LD Collectivités (SFR) et Eiffage) en apporte 350 millions. Colt n'est pas seul dans son recours. Il est accompagné du groupe **Iliad** (Free), du **Sipperec** (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication) et d'un mouvement d'élus (de gauche).

La plainte (en appel après avoir perdu en première instance) de Colt pourrait porter **un coup fatal** au projet THD 92 tel qu'il a été dressé. Ce qui est impensable sachant qu'il doit ouvrir à l'été 2010 et est déjà opérationnel, notamment à Bois-Colombes. D'autre part, le projet avait reçu [l'aval de Bruxelles](#). Réponse dans une quinzaine de jours.